

L'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

CAHIER D'INFORMATION

produit par



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



ÉCONOMIE SOCIALE
ACTION COMMUNAUTAIRE



FILACTION

FONDS DE FINANCEMENT
COOPÉRATIF

L'AIDE DOMESTIQUE :

TOUT UN PROGRÈS!

Assurer des services de qualité aux personnes âgées, offrir des conditions de travail décentes et intervenir en complémentarité des services dispensés par les CLSC, voici le défi que relève actuellement ce nouveau secteur des entreprises d'économie sociale en aide domestique.

LA VIE QUOTIDIENNE DE L'AIDE DOMESTIQUE

« J'offre des services admissibles au PEFSAD (Programme d'exonération financière des services d'aide domestique), note Ginette Saint-Pierre, directrice générale de Multi-services Albanel, au Saguenay. Il s'agit de l'entretien léger, l'entretien lourd, l'accompagnement et l'aide à la convalescence. Il ne s'agit ni de travail social, ni d'aide psychologique. Nous offrons aussi un soutien aux aidants naturels. »

L'entreprise compte 82 employés sur le terrain, dont les trois quarts à temps plein, et six employés rattachés à l'administration. Ces employés sont dans une très vaste majorité des femmes. Elles sont généralement âgées de 35 à 50 ans. L'entreprise offre quelque 98 000 heures de service par année et bénéficie d'un budget de 1,3 million de dollars, dont 995 000\$ destinés aux salaires. Ces données font de Multi-services l'Albanel, l'une des entreprises de plus grande taille dans le secteur. Créée en 1996, elle figure parmi les doyennes.

« Les personnes qui travaillent à temps partiel le font par choix, précise Ginette

Saint-Pierre. Chez nous, il y a longtemps que nous favorisons la conciliation travail-famille. »

Avant l'entrée du syndicat (CSD), le salaire horaire était de 8\$ l'heure pendant la période de probation et de 8,16\$ ensuite, avec une augmentation de 2% par année. La syndicalisation, très récente, a permis une hausse des salaires. Le maximum de l'échelle salariale, obtenu après deux ans, est de 8,64\$ l'heure. Le nouvel employé reçoit 85% de ce montant au cours de la première année et 90% lors de la seconde année. Au cours des deux prochaines années, le salaire sera majoré de 2% tous les six mois.

« Notre entreprise a été créée pour combler des besoins non assumés dans nos milieux, précise Ginette Saint-Pierre. Nous offrons donc des services complémentaires à ceux du secteur public et des autres organismes communautaires. »

La directrice générale reconnaît une augmentation de tarif au cours des ans, hausse imputable à plusieurs facteurs. « D'une

part, les tarifs établis en 1996 n'ont pas été ajustés à l'inflation au cours des ans. De plus, depuis deux ans, les personnes de moins de 65 ans qui ne sont pas référées par un CLSC sont assujettis aux taxes. Finalement, nous avons augmenté notre tarif de un dollar depuis six ans. Il est passé de 12\$ à 13\$. »

Ginette Saint-Pierre souligne l'importance de la formation. « Nous avons collaboré avec la commission scolaire pour la création d'un diplôme d'études professionnelles (DEP de niveau secondaire) en assistance familiale et sociale. Nous estimons que la formation accréditée par une commission scolaire est plus valorisante qu'une formation maison. Quarante-deux employés ont obtenu leur formation en 2000, à raison de six heures par semaine. Ils recevront bientôt leur diplôme. »



Photo: Benoît Pléreau

Le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche,
partenaire des entreprises d'économie sociale

DES OUTILS ET DES SERVICES À VOTRE PORTÉE

Pour plus d'information, consultez notre site Internet à :

www.mic.gouv.qc.ca/cooperatives

Finances, Économie
et Recherche

Québec

